

## Rapport du Président

Commission Permanente du  
vendredi 11 juin 2010

### Service instructeur

Service du Développement  
économique, de l'Enseignement  
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-8-2-1

### Service consulté

## ASSOCIATION PRIX BARTHOLDI

Résumé : *Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer à l'Association "Prix Bartholdi" une subvention de fonctionnement de 3 000 € pour la poursuite des missions en 2010.*

L'Association « Prix Bartholdi » sollicite une participation du Département en fonctionnement pour 2010 à hauteur de 3 000 €, montant identique à celui alloué en 2007, 2008 et 2009.

Créé en 2001, comme contribution à l'année européenne des langues, le « Prix Bartholdi » est le seul prix transfrontalier (France/Allemagne/Suisse) dans le domaine de l'enseignement supérieur universitaire de la région du Rhin Supérieur. Depuis 2003, il est organisé par cette association.

L'objectif est de promouvoir la dimension internationale des cursus universitaires économiques et, plus généralement, la mise en place de cursus binationaux ou trinationaux dans la région du Rhin Supérieur et de récompenser des personnalités pour leurs efforts particuliers en faveur de la coopération transfrontalière.

Le budget prévisionnel, joint en annexe, s'élève à 67 100 €. Le Conseil Général du Bas-Rhin et la Région Alsace sont sollicités respectivement à hauteur de 2 000 € et 2 500 €. D'après les renseignements fournis, ils devraient, comme les années précédentes, accorder ces aides.

Depuis 2004, le Département du Haut-Rhin met également à disposition de l'association des locaux à COLMAR, 48 avenue de la République, moyennant un loyer annuel symbolique d'un euro.

La cérémonie aura lieu le 5 novembre 2010 à l'Hôtel du Département à COLMAR. Il sera procédé à la remise des prix suivants :

- aux étudiants lauréats (français, allemands et suisses),
- à l'équipe pédagogique ayant pris l'initiative du « Joint Master in Neuroscience » des Universités de STRASBOURG, FRIBOURG et BÂLE,
- à une personnalité qui a contribué au développement de la coopération transfrontalière au bénéfice des jeunes générations. Cette année le prix d'honneur me sera remis en reconnaissance de mon rôle de moteur et d'animateur de la coopération trinationale en faveur des jeunes de la Région Métropolitaine Européenne du Rhin Supérieur.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer à l'Association « Prix Bartholdi » une subvention de fonctionnement de 3 000 € pour 2010,
- de prélever les crédits correspondants du Programme F725 - Enseignement Supérieur et Recherche - chapitre 65, fonction 23, nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

<b>Budget Prix Bartholdi 2010</b>			
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>37 900,00 €</b>
60 Achats		5 900,00 €	
Fournitures administratives			
Invitations et diplômes	2 200,00 €		
Fournitures de bureau, photocopies	1 000,00 €		
Achats de prestations de services	1 500,00 €		
Matériel, équipements de bureau	1 200,00 €		
61 Services extérieurs		1 800,00 €	
Charges locatives bureaux	1 300,00 €		
Entretien et réparations	200,00 €		
Primes d'assurance	300,00 €		
62 Autres services extérieurs		5 600,00 €	
Rémunérations d'intermédiaires	500,00 €		
Frais postaux et télécommunication			
Frais de télécommunication	1 100,00 €		
Hébergement site Internet	200,00 €		
Affranchissement	1 000,00 €		
Missions et frais de réception	800,00 €		
Frais de déplacements	2 000,00 €		
64 Charges de personnel		26 000,00 €	
Rémunérations et charges sociales	26 000,00 €		
65 Récompenses aux lauréats		17 000,00 €	
Dotations lauréats étudiants	13 500,00 €		
Dotation Prix équipe pédagogique	3 500,00 €		
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>56 300,00 €</b>	
<b>Produits d'exploitation</b>			
Cotisations des membres		400,00 €	
Subventions			
Conseil Général Haut-Rhin		3 000,00 €	
Conseil Général Bas-Rhin		2 000,00 €	
Conseil Régional d'Alsace		2 500,00 €	
Sponsors		30 000,00 €	
<b>Produits financiers</b>			<b>1 400,00 €</b>
<b>Prélèvements sur fonds propres</b>			<b>17 000,00 €</b>
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>56 300,00 €</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>56 300,00 €</b>
<b>Emploi des contributions</b>			
Mises à disposition gratuites		6 000,00 €	
Bureaux de l'association	6 000,00 €		
Prestations		800,00 €	
Souvenir pour lauréat d'honneur	500,00 €		
Vins, crémants pour réception	300,00 €		
Cocktail cérémonie		4 000,00 €	
<b>Total emploi des contributions</b>		<b>10 800,00 €</b>	
<b>Contributions volontaires en nature</b>			
Prestations en nature			800,00 €
Mise à disposition du bureau par CG68			6 000,00 €
Prise en charge cocktail			4 000,00 €
<b>Total des contributions volontaires</b>			<b>10 800,00 €</b>
<b>Total général des charges</b>		<b>67 100,00 €</b>	
<b>Total général des produits</b>			<b>67 100,00 €</b>